

Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale
Conseil des Ministres du 16 avril 2026

ODJ	SYNTHESE
Point 1 Cabinet proposant : B.D. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 2 avril 2026.	Accepté
Point 2 Cabinet proposant : B.D. Communication au Parlement bruxellois des décisions du Conseil des Ministres du 2 avril 2026	Accepté Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale prend acte des décisions communiquées au Parlement bruxellois. La présente décision est de notification immédiate.
Point 3 Cabinet proposant : B.D. Information en matière de préparation et de suivi du Comité de Concertation.	Accepté Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris acte de la note d'information en matière de préparation et de suivi des réunions du Comité de Concertation.
Point 4 Cabinet proposant : B.D. Traités – Signature – Accord bilatéral de transport aérien Belgique - Turquie.	Accepté Sur proposition du Ministre-Président bruxellois Boris Dilliès, le Gouvernement bruxellois a donné son accord à la nouvelle convention bilatérale de transport aérien entre la Belgique et la Turquie, qui sera signée durant la semaine du 11 mai 2026 à Ankara et qui respecte les clauses obligatoires de l'UE, y compris l'accès pour les compagnies aériennes de l'UE établies en Belgique.
Point 5 Cabinet proposant : B.D.	Accepté Sur proposition du Ministre-Président Boris Dilliès, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a marqué son accord sur les accords de

Traités européens et internationaux – Signature – Accords de réciprocité avec (1) Andorre, (2) Benin, (3) Malaisie, (4) Congo et (5) Sri Lanka.	réciprocité conclus entre la Belgique et, respectivement, Andorre, le Bénin, la Malaisie, le Congo et le Sri Lanka et donne les pleins pouvoirs au Ministre fédéral des Affaires étrangères. L'objet de ce type d'accords consiste à faciliter l'exercice d'une activité rémunérée (profession salariée ou indépendante) pour les membres de la famille à charge des agents et autres membres du personnel des missions diplomatiques et des postes consulaires en Belgique et, sur base de réciprocité, pour les membres de la famille à charge des membres du personnel des missions diplomatiques et postes consulaires belges affectés à l'étranger.
Point 6 Cabinet proposant : E.V. Service d'hiver sur voiries et espaces publics dans la Région de Bruxelles-Capitale : 50 lots – Procédure Ouverte - Approbation du cahier des charges	Accepté Sur proposition de la Ministre Elke VAN DEN BRANDT, chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier des charges n° R25.070 : « Service d'hiver sur voiries et espaces publics dans la Région de Bruxelles-Capitale ».
Point 7 Cabinet proposant : E.V. Taille et soins aux arbres, abattage et essouchage le long des voiries gérées par la Région de Bruxelles-Capitale. LOT 1 : Services d'arboriculture et d'entretien régulier. LOT 2 : services arboricoles spécifiques et ingénierie végétale. Marché de services – Procédure Ouverte – Approbation du cahier spécial de charges	Accepté Sur proposition de Elke Van den Brandt, Ministre de la Mobilité, Travaux Publics, Sécurité Routière et Bien-être animal , le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier spécial des charges n° BMB/DE-DO/E25.169 : « Taille et soins aux arbres, abattage et essouchage le long des voiries gérées par la Région de Bruxelles-Capitale. LOT 1 : Services d'arboriculture et d'entretien régulier. LOT 2 : services arboricoles spécifiques et ingénierie végétale.» .
Point 8 Cabinet proposant : E.V. Présentation de nouveaux commissaires aux comptes auprès de la STIB	Accepté Sur proposition de la ministre Elke Van den Brandt, le gouvernement propose de présenter à l'assemblée générale de la STIB, pour un mandat de commissaire aux comptes de 3 ans renouvelable : le cabinet Callens, Vandelanotte et Theunissen, représenté par Monsieur Ahmed Fourati (réviseur d'entreprise), Monsieur Philippe Barette (Bruxelles Mobilité) et Monsieur Stijn Schouteden (inspecteur des Finances).

Point 9 Cabinet proposant : E.V. Arrêtés octroyant une subvention aux ASBL pour assurer leurs missions de base en 2026	Reporté
Point 10 Cabinet proposant : D.D. VIAPASS - Prélèvement kilométrique - Rémunérations périodiques pour les prestataires de service pour services fournis	Accepté Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve, sur proposition du ministre des Finances et du Budget, Dirk DE SMEDT, comme chaque année la part de la Région de Bruxelles-Capitale dans les rémunérations périodiques des prestataires de service privés dans le cadre du prélèvement kilométrique instauré le 1er avril 2016 sur le territoire des trois régions.
Point 11 Cabinet proposant : A.H. Proposition d’approbation du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative à la Note d’Orientation du Bouwmeester Maître Architecte BMA pour la période 2025-2030.	Accepté Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, sur proposition de la Secrétaire d’État de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l’Urbanisme et de l’Aménagement du territoire, a approuvé la Note d’Orientation de Madame Lisa De VISSCHER, dans le cadre du suivi de sa mission de Bouwmeester Maître Architecte BMA (2025-2030) visant à stimuler et à veiller à la qualité architecturale des projets urbain sur le territoire de la Région Bruxelles Capitale et insiste sur son rôle de facilitateur dans les processus de projets urbains de qualité, de contributeur à la simplification administrative et à la maîtrise budgétaire des projets.
Point 12 Cabinet proposant : A.H. Recours au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale introduit contre la décision du fonctionnaire délégué, prise en saisine, de refuser le permis d’urbanisme tendant à « mettre en conformité la façade avant et la division d'une habitation unifamiliale en trois logements », place de l'Amitié, à Auderghem.	Accepté Sur proposition de la Secrétaire d’État Audrey HENRY, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve le projet d’arrêté déclarant recevable mais non fondé le recours introduit auprès du Gouvernement contre la décision du fonctionnaire délégué, prise en saisine, de refuser le permis d’urbanisme tendant à « <i>mettre en conformité la façade avant et la division d'une habitation unifamiliale en trois logements</i> », place de l'Amitié à Auderghem ; Le permis d’urbanisme est refusé.

Point 13 Cabinet proposant : A.H. Recours introduit auprès du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 18 avril 2025 contre la décision du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schaerbeek de refuser le permis d’urbanisme tendant, par application de l’article 330 du CoBAT, à « régulariser dans un bâtiment à usage mixte (activité productive et deux logements), la modification esthétique de la façade avant », avenue Georges Rodenbach.	Accepté Sur proposition de la Secrétaire d’État Audrey HENRY, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve le projet d’arrêté déclarant recevable mais non fondé le recours introduit auprès du Gouvernement contre la décision du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schaerbeek de refuser le permis d’urbanisme tendant, par application de l’article 330 du CoBAT, à « <i>régulariser dans un bâtiment à usage mixte (activité productive et deux logements), la modification esthétique de la façade avant</i> », avenue Georges Rodenbach., Le permis d’urbanisme être refusé.
Point 14 Cabinet proposant : A.P. Proposition d’arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale entament la procédure de classement comme ensemble de certaines parties de l’Hôtel Riez sis boulevard du Jubilé 86-88 et avenue Henri Hollevoet 1 et de certaines parties des maisons de rapports sises avenue Henri Hollevoet 3 et 5 à Molenbeek-Saint-Jean.	Accepté Sur proposition de la Secrétaire d’État Ans Persoons, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l’entame de la procédure de classement comme ensemble de certaines parties de l’Hôtel Riez sis boulevard du Jubilé 86-88 et avenue Henri Hollevoet 1 et de certaines parties des maisons de rapports sise avenue Henri Hollevoet 3 et 5 à Molenbeek-Saint-Jean.
Point 15 Cabinet proposant : E.V. Désignation d’un chargé de mission du comité de gestion de la STIB- report du 26/02/2026- report du 04/03/2026- report du 12/03/2026- report du 19/03/2026- report du 25/03/2026- report du 02/04/2026	Reporté
Point 16 Cabinet proposant : L.H. Budget Initial 2026 Emploi - Actiris Réductions budgétaires – Position du Comité de gestion – Prise d’acte- report du 02/04/2026	Accepté Sur la proposition du Ministre de l’Emploi Laurent Hublet, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris acte de la notification du comité de gestion d’Actiris relative au budget et charge le Ministre de l’Emploi de transmettre le budget approuvé au Parlement à Actiris .

Point 17 Cabinet proposant : L.H. Rationalisation des programmes de Convention de Premier Emploi (CPE) dans le cadre de l'effort budgétaire global d'Actiris.- report du 02/04/2026	Accepté Sur proposition du Ministre Laurent Hublet, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris acte de l'ensemble des mesures d'économies à mettre en œuvre en œuvre au sein d'Actiris et a approuvé, dans ce cadre, la suppression du dispositif CPE de type PGF ; il a en outre chargé le Ministre de l'Emploi d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de la suppression du dispositif et l'accompagnement des bénéficiaires vers d'autres solutions d'insertion professionnelle.
Point 18 Cabinet proposant : B.D. Plan pour la Reprise et la Résilience – Approbation cinquième demande de paiement	Accepté Sur proposition du Ministre-Président Boris Dilliès et du Ministre en charge du Budget et des Finances, Dirk De Smedt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale charge le Ministre-Président de signer, au nom du Gouvernement bruxellois, la déclaration de gestion de la cinquième demande de paiement dans le cadre du Plan national pour la Reprise et la Résilience.
Point 19 Cabinet proposant : B.D. Rationalisation du réseau des délégués généraux et représentants à l'étranger.	Accepté Sur proposition du Ministre-Président Boris Dilliès, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a marqué son accord sur les mesures de rationalisation du Réseau International de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la trajectoire budgétaire 2026-2029.
Point 20 Cabinet proposant : A.L. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale attribuant aux communes de la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission Communautaire Commune leur quote-part dans la dotation générale aux communes et aux CPAS de 2026	Accepté Sur proposition du Ministre Ahmed Laaouej en charge des Pouvoirs Locaux, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'attribution aux communes de la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission Communautaire Commune leur quote-part dans la dotation générale aux communes et aux CPAS de 2026.
Point 21	Accepté Sur proposition du Ministre Ahmed Laaouej, le Gouvernement de la Région

Cabinet proposant : A.L. Subside Brussels Pride 2026 – Egalité des chances	deBruxelles-Capitale approuve l’octroi d’un subside d’une hauteur de 15.000 euros à visit.brussels pour l’organisation de la « Brussels Pride – In the Capital of Europe 2026 ».
Point 22 Cabinet proposant : A.L. École régionale d'Administration publique (ERAP) - Désignation des 14 membres de l’assemblée générale, des 4 membres du conseil d’administration et des 2 commissaires du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Reporté